N°36 novembre 2017

## LA GAZETTE DE VITALITI

Journal d'informations culturelles paraissant après une randonnée

Sortie du mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017- Les vignes d'Étrechy – Pascal

## La lieue et les bottes de sept lieues

Une lieue: du latin leuca, du gaulois leuca: roche plate qui servait de borne sur la route. En breton lec'h, gallois llech, irlandais leac: « pierre plate »

Unité de distance de l'ancien régime, d'environ quatre kilomètres (\*).

La **lieue** a comme origine la distance que peut parcourir un homme ou un cheval en marchant **pendant une heure** soit à la vitesse moyenne de 4 km par heure. **Sept lieues**, soit environ trente kilomètres, correspondent au trajet effectué à pied en une journée.

(\*) cette longueur variait selon les régions ; en Bourgogne, par exemple, la lieue équivalait à 5 847 m.

## Les bottes de sept lieues

L'imagination populaire a créé ces bottes magiques, associées à l'unité de mesure des distances **lieue** et au chiffre symbolique **sept**.





Au XVII<sup>e</sup> siècle, on appelle *« bottes de sept lieues »* les bottes utilisées par les postillons. On pense généralement qu'elles sont ainsi nommées car les relais de poste sont distants d'environ sept lieues. Mais les *postes*, distances entre deux relais, ne sont pas rigoureusement, ni officiellement, fixées : la distance varie énormément selon la nature des zones de parcours, plaines, montagnes, l'état des routes, etc. Elle est en moyenne, au XVII<sup>e</sup> siècle, entre 16 et 20 kilomètres, soit quatre à cinq lieues.

Rigides et fixées à la monture, les bottes permettent un meilleur maintien et une protection des jambes en cas de chocs ou de morsures. Elles sont renforcées de fer pour empêcher la jambe de se briser si le cheval tombe et roule sur l'homme. Elles sont utilisées en France jusque vers 1840. On peut en voir en visitant le château d'Ussé ou le Musée de La Poste à Paris ou encore le Musée international de la Chaussure à Romans-sur-Isère ainsi qu'au musée de l'attelage du château de Vaux-le-Vicomte.



La Gamberge des Gambadeurs - numéro 36 novembre 2017